VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

—DE—

Propriétés dans le Second et Troisième District et la Paroisse St-Bernard,

Des plus Désirables, Rémunératives et Eligibles

Encoignure BIENVILLE et DAUPHINE, occupé par D. MERCIER'S SONS. LA GRANDE MAISON si favorable connue de modes et de droiture en affaires.

No 311 rue DAUPHINE, touchant à la précédente propriété. Elégante Bâtisse à trois étages en briques.

Coin BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Bourbon et Conti), occupé par Racho et autres. comme Café de premier ordre, Boucherie et Restaurant.

COIN BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Douane et Bourgogne), occupé comme salle de billard et salon.

COIN ST LOUIS ET DAUPHINE, élégante résidence et magasin en briques à trois étages.

No 1033 DAUPHINE, entre Ursulines et St Philippe, élégante résidence en briques à deux étages avec attique.

COIN CHARTRES ET CONTI, magasin imposant à quatre étages en briques.

COIN BAYOU ROAD et ST CLAUDE, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, bâtisse en briques à un étage.

BAYOU ROAD, entre St Claude et Remparts, bâtisse en briques à un étage.

Nos 1124 et 1126 RUE ST CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, élégante maison à deux corps de logis.

1128–1130 RUE St. CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis à vis de l'Eglise St. Augustin. Elégante maison à deux corps de logis.

COLUMBUS, entre Roman et Prieur. Joli Cottage.

1612–1614 Orléans et St. Pierre, entre Claiborne et Robertson. Résidence à un étage.

PAROISSE St. BERNARD

UN ARPENT DE TERRE face au fleuve Mississipi, sur 80 arpents de profondeur.

J. A. MERCIER

vs

Wm J. MERCIER & AL.

No 61,528—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 avril 1900 en cour en pleine séance, et signé en cour en pleine séance le 9 avril 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 93, borné par les rues Dauphine, Bienville, Douane et Bourgogne, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et face sur la rue Bienville de 85 pieds 3 pouces et une ligne et 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de large à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant une grande pièce comme Café et 5 chambres, une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant 4 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, lequel lot mesure 28 pieds 6 pouces de face sur la rue Bienville sur 82 pieds 5 pouces de profondeur et de face sur la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse en briques couverte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $103 par mois avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

3° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant 71 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 82 pieds 5 pouces. Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages, en briques, couverte en ardoises, occupée par D MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901, à $72 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

4° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et Bienville, mesurant 22 pieds de face à la rue Dauphine, 114 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro 2. 110 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté, vers la rue Bienville, à laquelle profondeur il se contracte à angle droit 7 pieds 2 pouces, puis en arrière sur un angle droit 3 pieds 11 pouces, et 15 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne au fond, et le lot numéro 4, qui se trouve en arrière de la propriété précédemment décrite, et qui mesure 18 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur la ligne à l'arrière qui le sépare desdits lots numéros 1 et 2, courant en arrière 92 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur chaque côté de la ligne, et a 19 pieds 2 lignes de largeur sur l'extrême ligne du fond, et l'usage d'une allée ou entrée ouvrant sur la rue Dauphine, où elle a une facade de 4 pieds 6 pouces; de là allant au fond des lots Nos 2 et 3, où elle court à angle droit vers la rue Bienville à la ligne dudit lot No 4, ayant une largeur de 10 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à trois étages, en briques, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant jolie grille en fer, le rez-de-chaussée occupé par D. MERCIER'S SONS comme Bureau et les étages supérieurs ayant 12 chambres, waterworks, lieux d'aisance. etc.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $25 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes termes.

5° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 69 borné par les rues Bienville, Bourbon, Dauphine et Conti, formant l'encoignure des rues Bienville et Dauphine et mesurant 64 pieds 9 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dauphine et 50 pieds de face et profondeur sur la rue Bienville.

Les améliorations comprennent trois bâtisses à un étage, couvertes en ardoises, occupées comme Café Marché, Restaurant etc., waterworks, lieux d'aisance etc. Cette propriété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre 1900, à $50 par mois, avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet numéro 29, borné par les rues Chartres, Conti, Decatur et Bienville, mesurant 53 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 128 pieds 2 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Decatur et 58 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue de Chartres, à laquelle distance ledit lot diminue en largeur 38 pieds 8 pouces et une ligne parallèle avec la rue Conti et court avec cette largeur diminuée à une profondeur de 69 pieds 4 pouces et 2 lignes de manière à ce que ledit lot mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent l'imposant et substantiellement construit magasin à quatre étages couvert en ardoises, formant l'encoignure des rues Conti et Chartres.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à $65 par mois.

7° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 70, borné par les rues St. Louis, Conti, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 53 pieds 3 1/2 pouces de profondeur et de face à la rue St. Louis.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises et contenant au coin, un grand magasin et 3 chambres face à la rue St Louis au rez-de-chaussée et 6 chambres sur chaque du second et troisième étages, lieux d'aisance, waterworks, etc.

8° Deux lots de terre qui se touchent dans l'ilet No 194, borné par les rues Claiborne, Robertson St-Pierre et Orléans, et mesurant chacun 26 pieds de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans, sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces et 4 lignes

Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, portant les Nos 1612 et 1614 rue Orléans, et contenant au rez-de-chaussée, 7 chambres et chambre dans la mansarde aussi une bâtisse à deux étages dans le fond, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Les écuries et hangars qui se trouvent sur la propriété ne sont pas inclus dans la vente.

9° Un certain lot de terre situé dans l'ilet No 84, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourgogne et Ursulines, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, antichambre et une galerie fermée au rez-de chaussée, 5 chambres et galerie fermée au second. 1 chambre et 3 cabinets dans la mansarde; aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, attenant à la maison principale avec 3 chambres, dépense et chambre à charbon au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, galeries et cabinets à chaque étage, cour en pierres plates et en briques, waterworks, citerne double, hangar, etc. Louée $35 par mois.

10° Un certain lot de terre dans l'ilet No 111, borné par les rues Nord Remparts, St-Claude, Bayou Road et Ursulines, formant le coin des rues Bayou Road et St-Claude et mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bayou Road, 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, et 82 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Remparts, et 36 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant 7 chambres, une bâtisse à deux étages à l'arrière, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, etc.

11° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111 borné par les rues Hôpital, St-Claude, Nord Remparts et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur une profondeur de 82 pieds 7 pouces sur une ligne et 80 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue Nord Remparts sur une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques couverte en ardoises ayant 6 chambres, lieux d'aisance, etc.

12° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 111, borné par les rues Hôpital, St-Claude, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 29 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Ursulines, 68 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue Hôpital et 30 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

13° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111, borné par les rues St. Claude, Hôpital, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 30 pieds un pouce et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue de l'Hôpital et 32 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue des Ursulines, auquel point il prend une direction vers la rue de l'Hôpital 3 pieds à angle droit, puis à angle droit jusqu'au fond 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 31 pieds.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisances etc.

TROISIEME DISTRICT.

14° Un certain lot de terre dans l'ilet 896, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

PAROISSE ST-BERNARD.

15° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St-Bernard, dans cet Etat, à environ cinq milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ un (1) arpent de face audit fleuve, ayant une profondeur d'environ quatre vingts (80) arpents, bornée sur la ligne limite supérieure par la propriété autrefois de Geo. Lanaux et sur la ligne inférieure par celle de Pierre Van Rooten. Le tout desquelles propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire pris par Jules F. Meunier, notaire, le 20 mars 1900 et conformément à des mesures de plans par D. E. Seghers, voyer, maintenant à la Bourse pour référence.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date de la signature de l'acte de vente, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur de faire assurer les propriétés pour leur pleine valeur jusqu'à plein et paiement final desdits billets et de transférer les polices d'assurances au vendeur ou tout autre porteur ou porteurs desdits billets et finalement de payer cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour le recouvrement desdits billets ou en partie. l'acquéreur, en sus du prix de l'adjudication, remboursera les primes d'assurance non expirées, assumera les taxes de 1900, n'aura droit aux loyers des propriétés acquises seulement de la date de la signature des actes de vente, et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère. Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

JEROME MEUNIER, et
CHARLES F. CLAIBORNE, avocats.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 918 rue Bourgogne entre Dumaine et St-Philippe.

SUCCESSION DE Mme THEODORE OWIN.

No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 6 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 30 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Dumaine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse devant couverte en ardoises devant et à l'arrière, une autre bâtisse couverte en ardoises ayant deux chambres et cabinets, hangar fermé, citerne, latrines, hangar à laver, porte cochère, etc., etc.

Termes et condition Un tier ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire public et de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume en égard au transfert de la police d'assurance, le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire, etc., les taxes de l'année 1900 et les timbres de l'internal revenu des Etats-Unis devant être assumés et payés par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente pour garantir la vente.

2 mai—2 9 16 23 30 juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DESIRABLE,

No 818 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Entouré de tous les Agréments.

Succession de James McGovern.

No 58,352—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Bourgogne et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage isolé de la rue, avec 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, galerie devant, latrines, barrière à clairvoie, etc.

Termes et Conditions. — La moitié ou plus, comptant, la balance à un, ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénation avec cinq pour cent d'honoraire d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour le paiement des dits billets, assurance et le transfert de la police, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement de toutes les taxes de 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de revenu des Etats Unis ainsi que les timbres sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat
19 av—19 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE MAISON

à un étage et à deux corps de logis presque neuve,

Nos 3117-3119 rue Dumaine, entre Lopez et Rendon.

Les chars de la ligne Orleans RR. Co., du City Park et du Bayou St-Jean passent devant la propriété.

Tous les agréments sont à la main.

SUCCESSION DE Mme OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 422, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 28 et mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve, ayant quelque huit chambres, latrines, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que le transfert de la police d'assurance, le paiement de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement desdits billets, etc., l'acquéreur devant payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1900, ainsi que tous les timbres de revenu des Etats-Unis et de déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 0|0 de son enchère pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.
19 avril—19 25—mai 2 9 16 23

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Hawkins, décédé. No 59,654—Cour Civile de District, Division D Propriétés Foncières de Choix du Premier District, dans le centre commercial, 920 rue Commune, faisant face aux Théâtres Tulane et Crescent, touchant aux bureaux du Gaz; No 912 rue Gravier, touchant aux United Cotton Buildings, et la résidence en briques, No 1629 rue Carondelet, JEUDI, le 17 mai, 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Il sera vendu à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, JEUDI, le 17 mai, 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 59,654; in re, succession de John Hawkins, décédé, daté et signé le 1e avril, 1900, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Baronne, Dryades et Gravier, et mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes sur ladite rue Commune, 29 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, sur 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé contigu à la propriété de la New Orleans Gas Light Company.

2° Un autre certain lot, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No 2, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 18 janvier 1844 et annexé pour références à un acte passé pardevant Chas Stringer, ancien notaire en cette ville, le 17 juin 1874, et lequel dit lot mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Commune, 27 pieds 4 1|2 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 149 pieds et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades et 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Baronne, contigu à la propriété en ceci auparavant et premièrement décrite.

Les améliorations comprenant une résidence substantielle en briques connue comme No 920 rue Commune, avec vestibules, salon, grande salle à manger, cuisine, chambre de reserve, et cinq confortables chambres à coucher, chambres à bain, galeries sur la façade et dans le fond, dépendances à deux étages avec écuries, chambre à fourrage et chambres à coucher audessus; une abandonce d'eau, cour Schillingée et pavée. Les deux lots et améliorations seront vendus en bloc, la vente sujette au bail, lequel expirera le 30 septembre 1900.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Gravier, Baronne, Dryades et Union, commençant à une distance de 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Baronne et Gravier, et mesurant 22 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Gravier sur 44 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à trois étages, les premier et deuxième étages loués, bail verbal, jusqu'au 30 septembre 1900, au taux de $55 par mois. La vente sujette au dit bail verbal.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre B, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 28 octobre 1865, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, le 4 novembre 1865, lequel dit lot mesurant 22 pieds 5 pouces de face sur ladite rue Carondelet, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 4 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur, commune audit lot et à d'autres, d'après le devis ci-dessus mentionné. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, vestibule, salon double, salle à manger, plusieurs chambres à coucher confortables, cuisine, cour de bonne grandeur, eau etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de montants égaux, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an, l'intérêt payable annuellement de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par lien de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le billet ou billets; les acquéreur assumant en plus et au-dessus de son ou de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1900, et de payer pour les actes de transferts et les timbres du Revenu des Etats-Unis; un dépôt de 10 pour cent doit être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire

14 avril—14 19 26—mai 3 10 13 14 16 17

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention, Epiciers!

Tout le Stock de Marchandises de l'Ancienne Epicerie Etablie

No 801 rue Carondelet, coin Julie

A L'ENCAN

Vendredi, le 18 Mai 1900, à 11 heures A. M.

La vente comprend un stock d'Epiceries de fantaisie et de fonds, Beurre, Graisse, Viandes salées Conserves, etc., etc., de même qu'un joli assortiment de vins et liqueurs, et quelques marques fines de Whisky!!

In Re F. B. Sullivan, en banqueroute.

No 177—Cour de District des Etats-Unis—District Est de la Louisiane.

EN vertu d'un ordre de vente, issu et signé le 11 mai 1900 par l'Hon. Frank D Chretien, référence en banqueroute, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, je vendrai à l'encan, sur les lieux. 801 rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Julie, VENDREDI, le 18 mai 1900 commençant à 11 heures A. M., dans l'affaire de F B. Sullivan, en banqueroute—

Un lot d'épiceries, vins et whiskies, I wagon, jeu de harnais, etc., le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J L. ONORATO,
Encanteur, 827 rue Gravier.
13 mai—13 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900 commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-223 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Buildind and Loan Association, No 12,810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour, le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12,810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO,
Master Commissionner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO,
827 rue Gravier.

N. B.—Par un décret amendé, daté 20 avril, 1900, le taux d'intérêt sur les paiements différés est fixé à 6 pour cent.

8 avril—8 11 18 24—mai 1 8 13 15 16 17

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,568—Cour Civile de District, Div. E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — JEUDI, le 24 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 12 avril 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Vallette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes es bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 15, maintenant No 17 de l'ilet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, [maintenant Bermuda], Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pélican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda] sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, notaire; et au même moment et endroit et aux mêmes termes et conditions que le ci-dessus, il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc. contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

19 avril—19—mai 3 10 16 23 24

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS.

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, membles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, clientèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Toutes les propriétés mobilières et foncières appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après un inventaire enregistré en l'étude de Edgar M. Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville. Ledits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu au lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de Lafayette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Water, Philip et Jackson, et formant une partie du lot désigné par la lettre Q, ledit lot mesurant 23 pieds à la rue Levée, courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée, 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842; et,

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième district de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg par la lettre Q et ledit morceau de terre ayant, en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles à la rivière, borné audessus par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville, lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laquelle dite propriété comprend l'entière façade dudit ilet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, sur la ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars électriques, etc en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Condition—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

F. F. Hansell, Louis Mathie, Receveurs.

Dilkinspiel & Hart, Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney, Avocats.

16 mai—16 24 29—juin 7 12 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 11 de Hurstville, bornés par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois, avec toit ardoisé, élevé de terre de 4 pieds. La maison contient verandah de devant, grand corridor central et 8 chambres, écurie, hangar cuve, etc.; grand terrain contenant promenades, platebandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley N. P.

16 mai—16 24 29—juin 7 12 17 à date

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur et droit d'occupation.

Mme Amanda Devereux vs Fred Griesse et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 19 mai 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

I. Le terme de bail non expiré de la propriété No 1432 rue du Canal entre les rues Liberté et Howard, ledit bail expirant le 30 septembre 1901 et le loyer étant de $45 par mois, payable mensuellement. Et en cas de défaut de vente dudit bail, alors il sera offert à vendre

II. Le droit d'occupation de ladite propriété, No 1432 rue Canal, de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair & Denègre, avocats pour la plaignante.
6 mai—8 9 12 16 19

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième.

Terrain 27' 3" 2''' x 100'.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 avril 1900, docket No 58,440 pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme aux enchères publiques il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 307, borné par les rues Septième, Franklin, Harmony et Saratoga, et mesurant 27' 3" et 2''' de face à la rue Septième sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles, connu comme lot No 16.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois connue par le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes dues pour 1900 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

12 avril—12 21 28—mai 5 12 13 16

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double:

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour. Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.
12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI 16 mai 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annociation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 avril 1900 de l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable ou placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocats en cas de procès ou pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

S. Hernsheim vs The Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois d'avril 1900 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
7 mai—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encancanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9. 24 pieds 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10 Le lot No 10. 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé, Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Il sont des vérandas ornées sur la façade et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de 15 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832 Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.
12 avril—12 19 26—mai 3 10 16